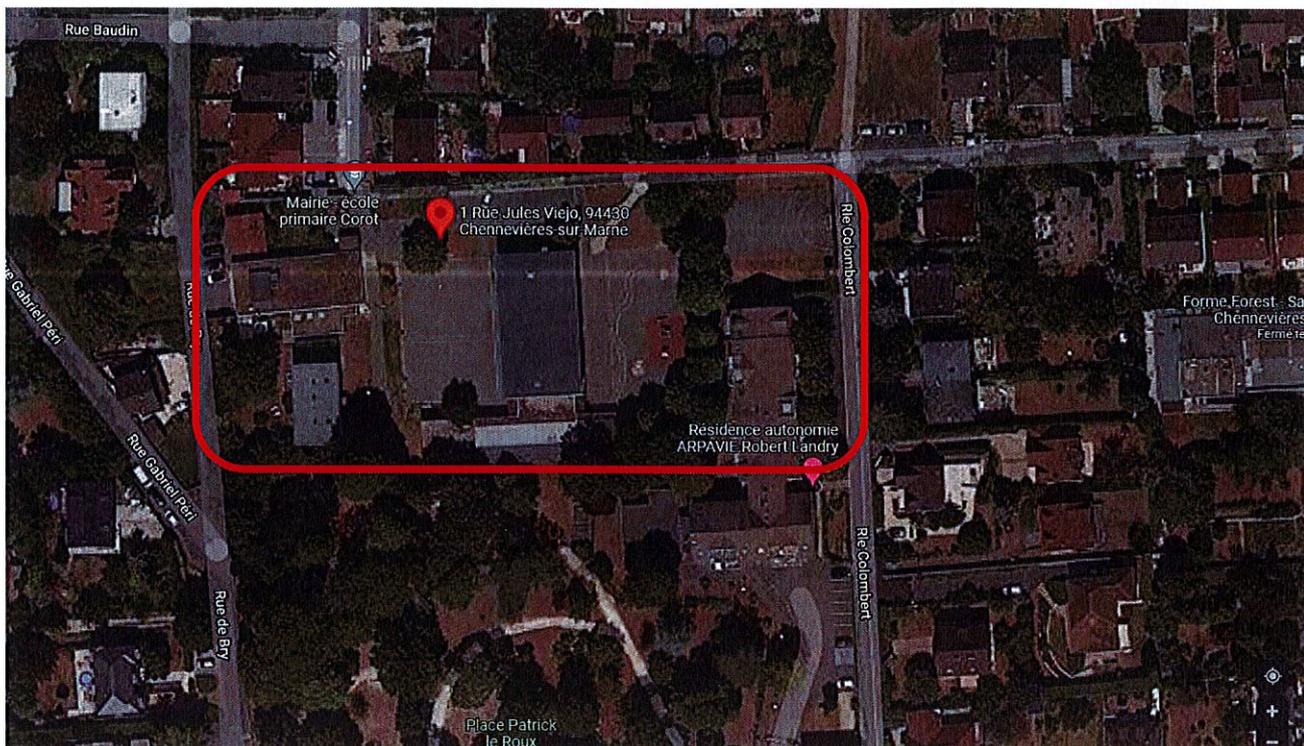


**1 RUE JULES VIEJO
DESAFFECTATION DE LA PARCELLE
DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**



Plan parcelle AI 320 sise 1 rue Jules Viéjo



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne



Cabinet de la Directrice académique

Affaire suivie par :
Le secrétariat général, n°1-22
Tél : 01 45 17 62 82
Mél : ce.94sg@ac-creteil.fr

68 avenue du général de Gaulle
94000 CRETEIL
www.dsden94.ac-creteil.fr

Créteil, le 5 janvier 2022

Objet : Fermeture définitive de l'école Corot de Chennevières-sur-Marne.

Monsieur le Maire,

Nous avons bien pris connaissance de la fermeture définitive de l'école Corot et du transfert des élèves au sein du nouveau groupe scolaire Germaine Tillion. Nous vous remercions pour ces informations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le recteur et par délégation
L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne


Anne-Marie BAZZO

Monsieur Jean-Pierre BARNAUD
Maire de Chennevières-sur-Marne
Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne



Bureau du contrôle de légalité et de
l'intercommunalité
Affaire suivie par : Laurence CHAMBRILLON
☎ : 01 49 56 61 37
2022 / C 389

Créteil, le 04 OCT 2022

La Préfète du Val-de-Marne

à

Monsieur le Maire de Chennevières-sur-Marne

Objet : Avis de désaffectation de l'école primaire Corot sise 1 rue Jules Viéjo à
Chennevières-sur-Marne

Réf. : Votre courrier reçu en préfecture le 21 juillet 2022

Vous avez porté à ma connaissance votre intention de désaffectation de l'école primaire Corot, située 1 rue Jules Viéjo à Chennevières-sur-Marne. Les enfants qui ont été scolarisés dans cette école ont été transférés sur le nouveau groupe scolaire Germaine Tillion situé 12-16 rue des fusillés de Chateaubriant depuis le 2 septembre 2021.

Compte tenu des arguments que vous avez fait valoir, et au regard de l'avis émis par la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne, je vous informe que j'émetts un avis favorable à votre demande.

Mes services restent à votre entière disposition pour toutes les précisions que vous souhaiteriez obtenir.

A votre disposition

Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général

Ludovic GUILLAUME